

3 décembre 2018

Davies reconnu comme un cabinet « top niveau » dans *The Legal 500 Canada*

Selon l'édition 2019 de la publication *The Legal 500 Canada*, Davies est encore et toujours « top niveau sur le plan du service et de l'expertise » et « réunit les meilleurs éléments », comme en font foi les classements Tier 1 obtenus par le cabinet dans les domaines de pratique suivants :

- Concurrence et lois antitrust
- Droit des sociétés et fusions et acquisitions
- Règlement de différends : Québec
- Infrastructures et projets
- Fiscalité

Dans cette édition, outre le cabinet, 51 avocats de Davies obtiennent 65 classements dans 13 domaines de pratique. Parmi ces classements, on compte 27 avocats de premier plan, 7 avocats de la génération montante et 21 avocats recommandés.

Mise à jour chaque année, la publication *The Legal 500* évalue les forces de cabinets d'avocats œuvrant dans plus de 100 territoires, en fonction de commentaires recueillis auprès de 250 000 clients dans le monde, d'information soumise par les cabinets juridiques et d'information obtenue dans le cadre d'entretiens avec des avocats de premier plan exerçant en pratique privée.